

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI 22 AOÛT 2016 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Michelle Setlakwe

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 16-08-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 22 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 16-08-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of August 22, 2016.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 7 et 3 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 19 h 15.

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2016 et de la séance extraordinaire du 22 juillet 2016

RÉSOLUTION N° 16-08-02

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2016 et de la séance extraordinaire du 22 juillet 2016

ATTENDU QUE copies du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2016 et de la séance extraordinaire du 22 juillet 2016 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 juillet 2016 et de la séance extraordinaire du 22 juillet 2016 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 16-08-02

Subject: Adoption of Minutes of July 18, 2016 Regular Meeting and of July 22, 2016 Special Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of July 18, 2016, and of July 22, 2016 Special Meeting have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of July 18, 2016 and Special Meeting of July 22, 2016.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Dépôt de documents :

- .1 Commandes - 5000\$
- .2 Commandes - 25 000\$
- .3 Liste des achats
- .4 Liste des chèques
- .5 Permis et certificats
- .6 Rapport - ressources humaines
- .7 Déclaration d'intérêts pécuniaires
- .8 Attestation de formation en matière d'éthique et de déontologie

6. Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Nomination d'un membre suppléant

RÉSOLUTION N° 16-08-03

Objet : Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Nomination d'un membre suppléant

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Michelle Setlakwe, il est résolu :

De nommer la conseillère Minh-Diem Le Thi « membre suppléant » et président suppléant du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) jusqu'en octobre 2017, le tout conformément aux dispositions du Règlement no 1434 sur le Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-03

Subject : Planning Advisory Committee (PAC) - Appointment of Acting Council Member

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Michelle Setlakwe, and resolved:

To appoint Councillor Minh-Diem Le Thi as "Acting Council Member" and Acting Chairman of the Planning Advisory Committee (PAC) until October 2017, all in accordance with the Planning Advisory Committee By-Law No. 1434.

CARRIED UNANIMOUSLY

7. Comité d'étude des demandes de permis de démolition - nomination des membres du conseil

RÉSOLUTION N° 16-08-04

Objet : Comité d'étude des demandes de permis de démolition - nomination des membres du conseil

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

De nommer la conseillère Michelle Setlakwe membre du comité d'étude des demandes de permis de démolition en remplacement du conseiller Joseph Daoura et ce, jusqu'en octobre 2016, le tout conformément au Règlement no 1435 régissant la démolition des immeubles;

De nommer le conseiller Daniel Robert en tant que président du Comité d'étude des demandes de permis de démolition en remplacement du conseiller Joseph Daoura et ce, jusqu'en octobre 2016, le tout conformément au Règlement no 1435 régissant la démolition des immeubles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-04

Subject : Demolition Review Committee - Appointment of council members

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To appoint Councillor Michelle Setlakwe as member of the Demolition Review Committee in replacement of Councillor Joseph Daoura until October 2016, all in accordance with By-law No. 1435 Governing the Demolition of Immovables;

To appoint Councillor Daniel Robert as chairman of the Demolition Review Committee in replacement of Councillor Joseph Daoura until October 2016, all in accordance with By-law No. 1435 Governing the Demolition of Immovables

CARRIED UNANIMOUSLY

8. Autorisation de demande de subvention - Centre sportif

RÉSOLUTION N° 16-08-05

Objet : Autorisation de demande de subvention - Centre sportif

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à soumettre et à signer les demande de subvention et documents relatifs au projet de construction d'un centre sportif, auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FCP) et ce, dans les meilleurs intérêts de la Ville.

De confirmer le paiement par la Ville de Mont-Royal de sa part des coûts admissibles au projet et des coûts d'exploitations continue de ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-05

Subject : Authorization for grant application - Sports Center

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize the Town Manager to submit and sign the grant application and documents for the construction of a sports center project within the Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FCP), the whole in the best interest of the Town.

To confirm the payment by the Town of its share of admissible project costs and of the continued exploitation costs of the project.

CARRIED UNANIMOUSLY

9. Renouvellement du contrat du directeur de la sécurité publique

RÉSOLUTION N° 16-08-06

Objet : Renouvellement du contrat du directeur de la sécurité publique

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De renouveler le contrat de M. André Maratta pour une durée de un an, soit du 16 septembre 2016 au 15 septembre 2017, aux mêmes termes et conditions que présentement;

D'accorder à M. André Maratta la même rémunération que présentement, soit 51 100 \$ par année, celle-ci étant assujettie à une révision lors des évaluations de rendement pour les années 2015 et 2016.

D'imputer les dépenses associées au contrat au budget de fonctionnement, numéro d'affectation no 02-211-00-141.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-06

Subject : Contract Renewal - Director of Public Security

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To renew Mr. André Maratta's contract for a one-year period, from September 16, 2016 to September 15, 2017 with the same terms and conditions as presently;

To grant Mr. André Maratta the same remuneration as presently (\$51,100 per year), this remuneration being subject to review at the time of the performance evaluations for 2015 and 2016.

To charge the expenditure associated with this contract to the Operating Budget, Appropriation Number 02-211-00-141.

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Ratification des débours pour la période du 1er juillet au 31 juillet 2016

RÉSOLUTION N° 16-08-07

Objet : Ratification des débours pour la période du 1er juillet au 31 juillet 2016

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er juillet au 31 juillet 2016:

Salaires et avantages sociaux:	2 160 652 \$
Fournisseurs:	1 180 364 \$
Total des déboursés:	3 341 016 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-07

Subject : Confirmation of Disbursements for the period of July 1st to July 31st, 2016

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To confirm and approve the disbursements for the period between July 1st and July 31st, 2016:

Salaries and fringe benefits:	\$2,160,652
Suppliers:	\$1,180,364
Total disbursements:	\$3,341,016

CARRIED UNANIMOUSLY

11. Radiation des comptes à recevoir de la Ville de Mont-Royal

RÉSOLUTION N° 16-08-08

Objet : Radiation des comptes à recevoir de la Ville de Mont-Royal

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

RESOLUTION N° 16-08-08

Subject : Writing off of Town of Mount Royal receivables

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

De radier des livres de la Ville de Mont-Royal la somme totale de 15 411.69 \$ réclamée de divers débiteurs, dont les listes sont jointes en annexe, à l'égard des factures qui y sont mentionnées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To write off the sum of \$15,411.69 from the Town's books, sought from various debtors, the lists of which is attached, with respect to the invoices therein.

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement des taxes 2015

RÉSOLUTION N° 16-08-09

Objet : Liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement des taxes 2015

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De prendre acte de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières et la tarification d'eau imposés en 2015 n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

D'ordonner au greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique au bureau du Conseil, le 3 novembre 2016, en la manière prescrite par la Loi.

D'autoriser, en vertu de l'article 536 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), la trésorière, Mme Nathalie Rhéaume, à enchérir pour et au nom de la Ville, sur les immeubles faisant l'objet de la vente, sans dépasser le montant des arriérés dus à la Ville de Mont-Royal et au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-09

Subject : List of immovables for sale for non-payment of 2015 taxes

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To receive the statement showing the immovables on which the taxes, the transfer of duties assessed and the water consumption for 2015 are unpaid, in whole or in part;

To order the town clerk to sell these immovables at a public auction to be held at the office of Council, on November 3, 2016, in the manner prescribed by law.

To authorize, in accordance with section 536 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., Chapter C-19), Treasurer, Mrs. Nathalie Rhéaume, to bid for and on behalf of Town of Mount Royal, on the immovables to be sold by auction, without exceeding the amount of arrears owed to the Town of Mount Royal and to the Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

CARRIED UNANIMOUSLY

13. Rejet de soumission pour la reconstruction de la dalle de béton pour autobus (tournebride) au 30 avenue Brittany

RÉSOLUTION N° 16-08-10

Objet : Rejet de soumission pour la reconstruction de la dalle de béton pour autobus (tournebride) au 30 avenue Brittany

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

De rejeter les soumissions reçues pour la reconstruction de la dalle de béton pour autobus au 30 avenue Brittany (C-2016-55).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-10

Subject : Reject the tender received for the reconstruction of concrete slab for buses at 30 Brittany avenue

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To reject the tenders received for reconstruction of concrete slab for buses at 30 Brittany avenue (C-2016-55).

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Renouvellement - Location d'un bélier mécanique (avec opérateur) pour les dépotoirs à neige

RÉSOLUTION N° 16-08-11

Objet : Renouvellement - Location d'un bélier mécanique (avec opérateur) pour les dépotoirs à neige

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'accorder à 3024407 CANADA INC. F.A.S.R.S. ENTREPRISE VAILLANT (1994) le renouvellement du contrat (C-2015-81A) pour la location horaire d'un bélier mécanique avec opérateur pour les dépotoirs à neige, aux taux horaires soumis et termes de la soumission jusqu'à concurrence de 28 908 \$ (taxes incluses) pour la période comprise entre le 15 novembre 2016 et le 15 avril 2017 avec option de renouvellement au gré de la Ville pour la saison 2017-2018, pour un minimum garanti de 200 heures chaque saison, conformément aux documents de soumission; et

D'autoriser une dépense de 8 760 \$ (taxes incluses) en 2016 pour la location de un (1) bélier mécanique avec opérateur pour les dépotoirs à neige du 15 novembre 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 20 148 \$ (taxes incluses) en 2017 pour la location de un (1) bélier mécanique avec opérateur pour les dépotoirs à neige du 1er janvier 2017 jusqu'au 15 avril 2017, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter le travail lié à ce contrat à l'intérieur du cadre financier des budgets de la Ville adoptés pour 2016 et 2017, le tout selon les politiques et procédures de la Ville;

D'imputer les dépenses associées à ces contrats comme suit :

Provenance:
Budget de fonctionnement 2016

Imputation :
02-330-00-516 - « Location - Machinerie, outillage et équipement » - 8 760 \$ (taxes incluses)

Provenance :
Budget de fonctionnement 2017

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire, comme suit;

RESOLUTION N° 16-08-11

Subject : Renewal - Hourly rental of one (1) bulldozer (with operator) for the snow dumps

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To award to 3024407 CANADA INC. F.A.S.R.S. ENTREPRISE VAILLANT (1994) the contract renewal (C-2015-81A) for the hourly rental of a bulldozer with operator for the snow dumps at the hourly prices submitted and terms of the bid price, up to the amount of \$28,908 (taxes included) for the period, between November 15th, 2016 and April 15th, 2017, with a renewal option at the Town's discretion for the 2017-2018 season, for a guaranteed minimum of 200 hours each season, in accordance with the tendering documents; and

To authorize an expense for the amount of \$8,760 (taxes included) in 2016 for the rental of a bulldozer with operator for the snow dumps from November 15th, 2016 to December 31st, 2016, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$20,148 (taxes included) in 2017 for the rental of a bulldozer with operator for the snow dumps from January 1st, 2017 to April 15th, 2017 which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize the Town Manager to undertake the work associated with this contract within the Town's budget adopted for 2016 and 2017, in accordance with the Town's policies and procedures; and

To charge the expenses related to these contracts as follows:

Source:
Operating Budget 2016

Imputation:
02-330-00-516 - "Location - Machinerie, outillage et équipement" - \$8,760 (taxes included)

Source:
Operating Budget 2017

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner;

Imputation :
02-330-00-516 - « Location - Machinerie, outillage et équipement » - 20 148 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Appropriation:
02-330-00-516 - "Location - Machinerie, outillage et équipement" - \$20,148 (taxes included)

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Renouvellement - Location de trois (3) chargeurs sur roues

RÉSOLUTION N° 16-08-12

Objet : Renouvellement - Location de trois (3) chargeurs sur roues

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 13 485 \$ (taxes incluses) en 2016 pour la location de trois (3) chargeurs sur roues pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige du 1er décembre 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 40 455 \$ (taxes incluses) en 2017 pour la location de trois (3) chargeurs sur roues pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige du 1er janvier 2017 jusqu'au 31 mars 2017, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à ÉQUIPEMENT SMS INC. le renouvellement du contrat C-2014-44 à cette fin, au prix mensuel soumis, jusqu'à concurrence de 53 940 \$ (taxes incluses) pour la période comprise entre le 1er décembre 2016 et le 31 mars 2017, pour une moyenne de 150 heures/mois, par chargeur pour la saison, conformément aux documents de soumission;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter le travail lié à ce contrat à l'intérieur du cadre financier des budgets de la Ville adoptés pour 2016 et 2017, le tout selon les politiques et procédures de la Ville;

D'imputer les dépenses associées à ces contrats comme suit :

Provenance:
Budget de fonctionnement 2016

Imputation :
02-330-00-516 - « Location - Machinerie, outillage et équipement » - 13 485 \$ (taxes incluses)

Provenance :
Budget de fonctionnement 2017

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire, comme suit;

RESOLUTION N° 16-08-12

Subject : Renewal - Rental of three (3) front end loaders

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$13,485 (taxes included) in 2016 for the rental of three (3) front end loaders for snow clearing and removal from December 1st, 2016 to December 31st, 2016, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$40 455 (taxes included) in 2017 for the rental of three (3) front end loaders for the snow clearing and removal from January 1st, 2017 to March 31st, 2017 which includes, as needed, all accessory costs;

To award to ÉQUIPEMENT SMS INC. the contract renewal C-2014-44 to undertake these works with the monthly prices submitted, up to the amount of \$53,940 (taxes included) for the period between December 1st, 2016 and March 31st, 2017, for an average of 150 hours/month, per loader for the season, in accordance with the tendering documents;

To authorize the Town Manager to undertake the work associated with this contract within the Town's budget adopted for 2016 and 2017, in accordance with the Town's policies and procedures; and

To charge the expenses related to these contracts as follows:

Source:
Operating Budget 2016

Imputation:
02-330-00-516 - "Location - Machinerie, outillage et équipement" - \$13,485 (taxes included)

Source:
Operating Budget 2017

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner;

Imputation :
02-330-00-516 - « Location - Machinerie, outillage et équipement » - 40 455 \$ (taxes incluses).

Appropriation:
02-330-00-516 - "Location - Machinerie, outillage et équipement" - \$40 455 (taxes included).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

16. Fourniture et livraison d'un (1) camion châssis-cabine

RÉSOLUTION N° 16-08-13

RESOLUTION N° 16-08-13

Objet : Fourniture et livraison d'un (1) camion châssis-cabine

Subject : Supply and delivery of one (1) vehicule chassis-cab

ATTENDU QUE le 9 mai 2016 nous avons eu un accident avec notre véhicule no. 680, camionnette pick-up, Ford F-250, Essence 5.4 Litres, 2008 et que celui-ci est une perte totale;

WHEREAS on May 9, 2016 we had an accident with our vehicle no. 680, Ford F-250 pickup, 5.4 Liter, 2008 and is a total loss;

ATTENDU QUE nos assurances nous ont payé un montant de 19 508,80 \$ en compensation pour le véhicule no. 680;

WHEREAS our insurance paid us \$19,508.80 in compensation for our vehicle no. 680;

ATTENDU QUE notre véhicule doit être remplacé;

WHEREAS, our vehicle must be replaced;

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Michelle Setlakwe, il est résolu :

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Michelle Setlakwe, and resolved:

De modifier le PTI 2016 pour créer un nouveau projet soit le 1 546 « Camion châssis-cabine » et d'autoriser un crédit budgétaire de 128 000 \$ à cette fin ;

To modify the PTI 2016 to create a new project, namely number 1546 "Camion châssis-cabine" and to authorize a budget credit of \$128,000 for this purpose ;

D'autoriser une dépense de 140 000 \$ (taxes incluses) dans le cadre du PTI 2016 pour l'achat d'un camion châssis-cabine, moteur diesel, avec roues arrière jumelées, plateforme et planteur de poteau, comprenant une garantie de trois (3) ans pour le camion et tous les frais accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense for the amount of \$140,000 (taxes included) within the PTI 2016 for the supply and delivery of one vehicle chassis-cab, diesel engine with twin rear wheels, platform and post driver, which includes, as needed, a three year warranty for the light duty vehicle and all accessory costs;

D'accorder à la compagnie HINO MONTREAL INC. le contrat (C-2016-62) à cette fin, au prix forfaitaire soumis de 138 416,58 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

To award the company HINO MONTREAL INC. the contract (C-2016-62) to undertake these works at the lump sum price submitted of \$138,416.58 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

D'affecter un montant de 19 508,80 \$ du budget de fonctionnement aux activités d'investissements pour financer une partie de la dépense d'investissement ;

To affect an amount of \$19,508.80 from the operating budget to the investment activity in order to finance a portion of this expense ;

D'affecter un montant de 127 838,66 \$ du surplus accumulé pour véhicules lourds pour financer une partie de cette dépense en immobilisations ;

To affect an amount of \$127,838.66 from the accumulated surplus for heavy vehicles in order to finance a portion of this expense ;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

To charge these expenditures as follows:

Provenance :
Surplus accumulé - véhicules lourds Budget de fonctionnement

Source :
Accumulated surplus - heavy vehicles
Operating budget

Imputation :
Projet : 1 546 « Camion châssis-cabine »

Appropriation:
Project : 1546 "Camion châssis-cabine"

Compte budgétaire : 22-300-00-742

Budget account: 22-300-00-742

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

17. Fourniture et installation d'un système de microphones pour le Salon Elizabeth

RÉSOLUTION N° 16-08-14

RESOLUTION N° 16-08-14

Objet : Fourniture et installation d'un système de microphones pour le Salon Elizabeth

Subject : Supply and installation of an audio system for the Elizabeth Salon

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Royal souhaite faire la remise à neuf du système de captation audio du Salon Elizabeth;

WHEREAS Town of Mount Royal wishes to refurbish the audio recording system in Elizabeth Salon;

ATTENDU QUE l'équipement et la technologie actuellement en place pour le système de microphones datent des années 1990;

WHEREAS the equipment and technology currently used for the microphone system dates back to the 1990s;

ATTENDU QUE l'offre de Solotech Inc. respecte les demandes du devis spécial préparé par la Ville et se révèle conforme aux critères des appels d'offres;

WHEREAS the bid from Solotech Inc. meets the requirements of the special specifications prepared by the Town and satisfies the criteria of the call for tenders;

Sur proposition du conseiller Michelle Setlakwe, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

De rejeter les soumissions reçues dans le cadre du premier appel d'offres pour le contrat SMI-2016-26 dont l'objet était fourniture et l'installation d'un système de microphones pour le Salon Elizabeth;

To reject the bids received under the first tender for the SMI-2016-26 contract whose purpose was to supply and install an audio system for the Elizabeth Salon;

D'autoriser une dépense de 45 000 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et l'installation d'un système de microphones pour le Salon Elizabeth;

To authorize an expense for the amount of \$45,000 (taxes included) for the supply and installation of an audio system for the Elizabeth Salon;

D'accorder à Solotech Inc. le contrat (SMI-2016-26A) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit au montant de 38 337,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de soumission;

To award to Solotech Inc., the contract (C-2016-56A) for this purpose, at the price submitted, for a total of \$38,337,26 (taxes included), all in accordance with the tendering documents for this contract;

D'autoriser un emprunt de 45 000 \$, taxes incluses, au Fonds de roulement pour acquitter cette dépense en immobilisation et de rembourser cette somme sur une période de cinq ans;

To authorise a loan of \$45,000 from the Working Fund to cover this capital expenditure and to reimburse this amount over a five (5) year period;

D'imputer cette dépense comme suit:

To charge these expenditures as follows:

Provenance :
Fonds de roulement

Source:
Working Fund

Imputation:
Projet : 1206 - Fourniture et l'installation d'un système de microphones pour le Salon Elizabeth;

Compte budgétaire: 22-100-00-761

Contrat : 38 337,26 \$
Crédit : 41 091 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Appropriation:
Projet : 1206 - "Fourniture et l'installation d'un système de microphones pour le Salon Elizabeth";

Budget account: 22-100-00-761

Contract: \$38 337,26
Credit: \$41 091

CARRIED UNANIMOUSLY

18. Remplacement des modules de jeux au parc T.S. Darling

RÉSOLUTION N° 16-08-15

Objet : Remplacement des modules de jeux au parc T.S. Darling

Sur proposition du conseiller Michelle Setlakwe, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 99 900 \$ (taxes incluses) pour le remplacement des modules de jeux au parc T.S. Darling, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie TECHSPORT INC., le contrat (C-2016-56) à cette fin, au prix soumis, soit 98 756,40 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres pour ce contrat;

D'autoriser un emprunt de 99 900 \$ au Fonds de roulement pour acquitter cette dépense en immobilisation et de rembourser cette somme en cinq (5) ans;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Fonds de roulement

Imputation :
Projet : 1 526 (PTI 2016) « Remplacement des jeux dans les parcs - Phase II »

Compte budgétaire : 22-700-00-718

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 16-08-15

Subject : Replacement of game modules at T.S. Darling park

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$99,900 (taxes included) for the replacement of game modules at T.S. Darling park, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to lowest bidder, the company TECHSPORT INC., the contract (C-2016-56) for this purpose, at the price submitted, for a total of \$98,756.40 (taxes included), all in accordance with the tendering documents for this contract;

To authorise a loan of \$99,900 from the Working Fund to cover this capital expenditure and to reimburse this amount over a five (5) year period;

To charge these expenditures as follows:

Source:
Working Fund

Appropriation:
Project : 1 526 (PTI 2016) "Remplacement des jeux dans les parcs - Phase II"

Budget account: 22-700-00-718

CARRIED UNANIMOUSLY

19. Entretien ménager des locaux: 10-20, avenue Roosevelt et 40, avenue Roosevelt

RÉSOLUTION N° 16-08-16

Objet : Entretien ménager des locaux: 10-20, avenue Roosevelt et 40, avenue Roosevelt

RESOLUTION N° 16-08-16

Subject : Cleaning services of the inside of the premises at 10-20 Roosevelt Avenue and 40 Roosevelt Avenue

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 12 290 \$ (exonéré de taxes) en 2016 pour l'entretien ménager de locaux au 10-20 avenue Roosevelt, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 29 947 \$ (exonéré de taxes) en 2017 pour l'entretien ménager de locaux au 10-20 et 40 avenue Roosevelt, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à PLACEMENT POTENTIEL INC. le contrat d'entretien ménager au 10-20 avenue Roosevelt et 40 avenue Roosevelt (C-2016-63) à cette fin aux prix unitaires et forfaitaires soumis, pour un montant total de 38 396,28\$ (exonéré de taxes) pour la période comprise entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017, conformément aux documents d'appel d'offres;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2016

Imputation :
02-222-01-447 «Services extérieurs - Autres»
12 290 \$ (exonéré de taxes)

Provenance :
Budget de fonctionnement 2017 Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville

Imputation:
02-222-01-447 «Services extérieurs - Autres »
22 551 \$ (exonéré de taxes)

Imputation:
02-372-01-447 «Services extérieurs - Édifice du génie » 02-372-01-661 6 596 \$ (exonéré de taxes) «Article de nettoyage - Édifice du génie»
800 \$ (exonéré de taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$12,290 (tax-exempt) in 2016 to execute the household cleaning services of premises at 10-20 Roosevelt Avenue, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$29,947 (tax-exempt) in 2017 to execute the household cleaning services of premises at 10-20 and 40 Roosevelt Avenue, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to PLACEMENT POTENTIEL INC. the contract (C-2016-63), for the household cleaning services of the premises at 10-20 Roosevelt Avenue and 40 Roosevelt Avenue, to undertake these works with the unit and lump sum prices submitted, for the total amount of \$38,396.28 (tax-exempt) for the period between September 1st, 2016 and August 31st, 2017, all in accordance with the tendering documents;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2016

Appropriation :
02-222-01-447 "Services extérieurs - Autres"
\$12,290 (tax-exempt)

Source:
Operating Budget 2017 Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner:

Appropriation :
02-222-01-447 "Services extérieurs - Autres"
\$22,551 (tax-exempt)

Appropriation :
02-372-01-447 «Services extérieurs - Édifice du génie » 02-372-01-661 6,596 \$ (tax-exempt) «Article de nettoyage - Édifice du génie» \$800 (tax-exempt).

CARRIED UNANIMOUSLY

20. Achat d'équipements informatiques pour moderniser le « Backbone » réseautique

RÉSOLUTION N° 16-08-17

Objet : Achat d'équipements informatiques pour moderniser le « Backbone » réseautique

ATTENDU que dans le cadre du projet de modernisation du "Backbone" réseautique, un premier appel d'offres a été lancé le 7 juillet 2016, Contrat SMI-2016-25;

RESOLUTION N° 16-08-17

Subject : Purchase of computer equipment to upgrade the network « Backbone »

WHEREAS as part of the project to upgrade our network "Backbone", a first tender was launched on July 7, 2016 - Agreement SMI-2016-25;

ATTENDU que les soumissions reçues dans le cadre du contrat SMI-2016-25, ont été analysées et déclarées non conformes;

ATTENDU que les soumissions reçues dans le cadre du contrat SMI-2016-25 doivent donc être rejetées;

ATTENDU que dans le cadre du même projet de modernisation du "Backbone" réseautique, un deuxième appel d'offres a été lancé le 27 juillet 2016, Contrat SMI-2016-28;

ATTENDU que la soumission reçue dans le cadre du contrat SMI-2016-28, a été analysée et déclarée conforme.

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De rejeter les soumissions reçues dans le cadre du premier appel d'offres pour le contrat SMI-2016-25 dont l'objet était l'achat d'équipements informatiques pour moderniser le « Backbone » réseautique pour l'ensemble de la municipalité;

D'autoriser une dépense de 60 000.00 \$ (taxes incluses) pour l'achat d'équipements informatiques pour moderniser le « Backbone » réseautique pour l'ensemble de la municipalité;

D'entériner l'octroi du contrat SMI-2016-28 pour l'achat d'équipements informatiques pour moderniser le « Backbone » réseautique à la compagnie CDW CANADA CORP. aux prix unitaires soumis soit un total de 58 140.58 \$ (taxes incluses);

D'autoriser un emprunt de 60 000 \$ taxes incluses au Fonds de roulement pour acquitter cette dépense en immobilisation et de rembourser cette somme sur une période de cinq ans;

D'approuver un virement budgétaire de 11 670 \$ en provenance du projet # 1266 vers le projet # 1256;

Provenance des fonds :
Fonds de roulement

Imputation :
Poste budgétaire : 22-100-00-761

Contrat : 58 140.48 \$

Crédit budgétaire :
Projet # 1256 : 26 663,50 \$
Projet # 1266 : 11 322,85 \$
Projet # 1386 : 16 801,65 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS the bids received in the SMI-2016-25 contract were analyzed and deemed non-compliant;

WHEREAS the bids received in the SMI-2016-25 contract must therefore be rejected;

WHEREAS under the same project to upgrade our network "Backbone", a second call for tender was launched on July 27, 2016 Agreement - SMI-2016-28;

WHEREAS the bid received for the SMI-2016-28 contract, was analyzed and found to compliant.

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

Reject the bids received under the first tender for the SMI-2016-25 contract whose purpose was to purchase computer equipment needed to upgrade the network "Backbone" for the entire municipality;

To authorize an expense of \$60,000.00 (taxes included) to purchase computer equipment needed to upgrade the network "Backbone" for the entire municipality;

To approve the awarding of the of SMI-2016-28 contract to purchase computer equipment needed to upgrade the network "Backbone" to the company CDW CANADA CORP. at the unit prices submitted for a total of \$58,140.58 (taxes included);

To authorize a loan of \$60,000, taxes included, from the Working Capital Funds to pay for this expense in capital and repay this amount over a period of five years;

To approve a budget transfer of \$11,670 from project #1266 to project #1256;

Source of funds:
Working capital

Cost Allocation:
Budget code: 22-100-00-761

Contract: \$58,140.48

Budgetary credit:
Project # 1256: \$26,663.50
Project # 1266: \$11,322.85
Project # 1386: \$16,801.65

CARRIED UNANIMOUSLY

21. Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme

RÉSOLUTION N° 16-08-18

Objet : Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'APPROUVER les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de la réunion tenue le 15 juillet 2016 :

Plan N°2 : Décarie/Plymouth pour « Affichage-nouveau panneau publicitaire »;

Plan N°3 : 622, Walpole pour « Appliquer un nouveau fini en acrylique sur les façades en stuc »;

Plan N°4: 1380, Caledonia pour « Approbation des échantillons pour un agrandissement arrière »;

Plan N°8 : 9, Normandy pour « Terrasse et aménagements à l'arrière »;

Plan N°10 : 161, Brookfield pour « Refaire le palier et les marches de l'entrée avant »; Sous réserve que le nouveau garde-corps soit d'une couleur foncée;

Plan N°11 : 7900, Devonshire pour « Affichage mural »;

Plan N°12 : 1345, Regent pour « Refaire le palier et les marches de l'entrée avant »;

Plan N°13 : 275, Beverley pour « Modification apportée au permis émis – Déjà construit »;

Plan N°14 : 40, Melbourne pour « Modification des finis extérieurs - Remplacer le stuc et la boiserie par du crépi en acrylique »;

Plan N°15 : 515, Rockland pour « Pergola et son l'échantillon de sa toiture »;

Plan N°16 : 285, Revere pour « Balcon latéral et balcon et écran à l'arrière »;

Plan N°18 : 220, Stanstead pour « Agrandissement arrière »; Sous réserve que les matériaux se marient aux matériaux existants;

Plan N°19 : 475, Melbourne pour « Modification du projet déjà approuvé : modifier les ouvertures dans le mur arrière »;

Plan N°22 : 8355, Montview pour « Agrandissement et rénovation extérieure »;

RESOLUTION N° 16-08-18

Subject : Planning Advisory Committee recommendations

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

TO APPROVE the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on July 15, 2016 :

Plan No.2: Decarie/Plymouth for "Signage – New billboard";

Plan No.3: 622 Walpole for "New acrylic finish on the stucco facades";

Plan No.4: 1380 Caledonia for "Samples approval for the rear addition";

Plan No.8: 9 Normandy for "Terrace and rear storage cabinet";

Plan No.10: 161 Brookfield for "Redoing the landing and the front steps"; Subject to: new railing must be dark color;

Plan No.11: 7900 Devonshire for "Wall mounted sign";

Plan No.12: 1345 Regent for "Redoing the landing and the front steps";

Plan No.13: 275 Beverley for "Modification to issued permit - Already built";

Plan No.14: 40 Melbourne for "Modifications to exterior finishes – Replacing stucco and wood by acrylic stucco";

Plan No.15: 515 Rockland for "pergola and its roof sample";

Plan No.16: 285 Revere for "Side balcony and rear balcony and screen";

Plan No.18: 220, Stanstead for "Rear addition"; Subject to: must match materials to existing;

Plan No.19: 475 Melbourne for "Modification to an already approved project : modification of the rear wall's openings";

Plan No 22 : 8355 Montview for "Addition and exterior renovations";

Plan N°23 : 308, Trenton pour « Re-soumission avec plus de détails de la pergola pour projet de modification de deux ouvertures en nouvelles portes patio, modification de la terrasse existante et ajout d'une pergola »;

Plan N°25 : 1895, Surrey pour « Agrandissement dans la cour arrière et rénovations de la façade avant »;

Plan N°26 : 453, Algonquin pour « Rénovations et agrandissement arrière »; Sous réserve de conserver la pierre existante autour de la porte de garage;

Plan N°29 : 603, Inverness pour « Re-soumission – Modification de la marquise »;

Plan N°31 : 563, Algonquin pour « changer le fini déclin par l'application d'acrylique »;

Plan N°32 : 561, Algonquin pour « changer le fini en déclin par l'application d'acrylique »;

Plan N°34 : 1561, Dunvegan pour « Modification au permis émis – Échantillons des matériaux »; Tous les matériaux sont approuvés, sauf la brique: les commentaires précédents sur la brique sont maintenus: la brique proposée n'est pas approuvée; le fini de la brique doit être lisse et la taille de la brique identique à la brique existante, pas de dimension CSR.

D'APPROUVER les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de la réunion tenue le 5 août 2016:

Plan N°1 : 1561, Dunvegan pour « Modification du permis émis – Échantillons des matériaux »; Brique Barkhamsted;

Plan N°2 : 2398, Lucerne pour « Affichage : boîtier lettre Canal au-dessus de la porte »;

Plan N°3 : 8555, Devonshire pour « Affichage : boîtier lumineux à l'angle droit de la façade »; Sous réserve que l'enseigne soit repositionnée pour être en alignement et en proportion avec la bande du haut des fenêtres »;

Plan N°4 : 546, Inverness pour « Re-soumission pour rénovation de la façade avant (porte – gouttières – marquise) »;

Plan N°7 : 5625, Paré pour « Affichage : logo lumineux à l'angle des deux façades et auvent »;

Plan N°8 : 215, Kindersley pour « Modification des matériaux de la façade arrière »;

Plan N°9a) : 431, Stanstead pour « Modification des ouvertures sur la façade arrière; et sud-ouest »;

Plan No.23 : 308 Trenton for "Resubmission with more details of the pergola for a modification project of 2 openings to new patio doors, modification to the existing terrace and adding a pergola";

Plan No.25 : 1895 Surrey for "Rear addition and modifications to the front façade";

Plan No.26 : 453 Algonquin for "Renovations and rear addition"; Subject to: maintaining existing stone around garage door;

Plan No.29 : 603 Inverness for "Resubmission – Modification of the canopy";

Plan No.31 : 563 Algonquin for "Modification to exterior finish : changing siding to acrylic";

Plan No.32 : 561 Algonquin for "Modification to exterior finish : changing siding to acrylic";

Plan No.34: 1561 Dunvegan for "Modification to issued permit – materials' samples"; All materials approved except Brick: Maintain previous comments about brick: Brick proposed not approved; finish to be smooth as existing and scale of brick to be identical, no CSR sizing.

TO APPROVE the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on August 5, 2016:

Plan No.1: 1561 Dunvegan for "Modification to issued permit – Materials 'samples"; Barkhamsted brick;

Plan No.2: 2398 Lucerne for "Signage: channel letters box above the door";

Plan No.3: 8555 Devonshire for "Signage: light box to the right side corner of the facade"; Subject to: "The sign must be repositioned to be aligned and in proportion with the top band of the windows

Plan No.4: 546 Inverness for "Resubmission for a front facade's renovation (door – gutters – canopy)";

Plan No.7: 5625 Paré for "Signage: light logo to the two facades' corner and canopy";

Plan No.8: 215 Kindersley for "Rear façade materials' modification";

Plan No.9 a): 431 Stanstead for "Modification to the rear façade's openings";

Plan N°11b): 416, Vivian pour « Modification du permis émis: modification des ouvertures à l'arrière »;

Plan N°13 : 141, Jasper pour « Modification du permis émis : modification de la terrasse arrière »; Sous réserve que les marches soient de la même largeur que la porte et aient une main courante ;

Plan N°15 : 56, Cornwall pour « Balcon arrière »;

Plan N°16 :2292, Rockland pour « Balcon arrière »; Sous réserve que le garde-corps soit en métal ornemental noir »;

Plan N°17 :140, Chester pour « Agrandissement arrière sur 2 étages »; Sous réserve de resoumettre un échantillon du garde-corps parce que le comité juge que la proposition est trop opaque »;

Plan N°18 : 325, Beverley pour « Modification du revêtement de la façade »; Sous réserve : « Le comité maintient le commentaire précédent et préfère l'option avec le revêtement horizontal. Couleur gris pierre »;

Plan N°21 : 431, Mitchell pour « Re-soumission pour l'agrandissement arrière d'une maison à demi-niveaux »;

Plan N°22: 145, Chester pour « Agrandissement sur le garage et modification de l'avant »;

Plan N°23 : 430, Kindersley pour « Rénovations et agrandissement – Re-soumission pour changement des modulations de la fenestration arrière »;

D'APPROUVER les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de la réunion tenue le 12 août 2016:

Plan N°1 : 583, Lazard pour « Agrandissement arrière sur 2 étages et rénovation des façades »;

Plan N°2 : 361, Lethbridge pour « Re-soumission des ouvertures telles que construit ; raison pour la modification : emplacement de la plomberie dans le mur »;

Plan N°3 : 650, Rockland pour « Modification des ouvertures de la façade arrière et de la façade latérale gauche »;

Plan N°4 : 56, Highfield pour « Agrandissement et terrasse arrière »;

Plan N°5 : 141, Kenaston pour « Balcon arrière »;

Plan N°6 : 113, Wicksteed pour « Agrandissement d'un palier d'entrée principale et installation d'un garde-corps »;

Plan No.11b): 416 Vivian for "Modification to issued permit: modification of the rear openings";

Plan No.13: 141 Jasper for "Modification to issued permit: modification of the rear terrace"; Subject to: "Steps must be the same width as the door and must have a railing";

Plan No.15: 56 Cornwall for " Rear balcony";

Plan No.16: 2292 Rockland for " Rear balcony "; Subject to: "The railing must be of ornamental black metal";

Plan No.17: 140 Chester for "Two storeys' rear addition"; Subject to: "Resubmit a sample of the railing as the committee judge the proposal is too opaque";

Plan No.18 : 325, Beverley for "Modification to the façade's siding"; Subject to: "Committee maintains the previous comment and prefers the horizontal siding option. Color grey stone";

Plan No.21 : 431 Mitchell for "Resubmission for the rear addition to a split level home";

Plan No.22: 145 Chester for "Addition above the garage and front modification";

Plan No.23 : 430 Kindersley for "Renovations and addition – resubmission for changing modulations of the rear fenestration";

TO APPROVE the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on August 12 , 2016:

Plan No.1: 583 Lazard for "Two storeys rear addition and façade renovation";

Plan No.2: 361 Lethbridge for "Resubmission of the openings as built; reason for the modification: localisation of the plumbing in the wall";

Plan No.3: 650 Rockland for "Rear and left side facades' openings 'modification";

Plan No.4: 56 Highfield for "Addition and rear terrace";

Plan No.5: 141 Kenaston for "Rear balcony";

Plan No.6: 113 Wicksteed for "Enlargment of the front entrance landing and installing a railing";

Plan N°7 : 1847, Canora pour « Installation extérieure à l'arrière d'une plateforme élévatrice pour handicapés »;

Plan N°8 : 1280, Beaumont (Métro Plus) pour « Affichage, permis délivré le 4 mai 2016 à modifier »; Sous réserve de l'approbation du propriétaire »;

Plan N°10 : 5790, Paré pour « Rénovations extérieures »; Sous réserve : « Aménagement paysager de pelouse en cour avant, tel que montré sur les plans ; et asphaltage de l'aire de stationnement du côté ouest de l'immeuble ».

DE REFUSER les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation défavorable du CCU lors de la réunion tenue le 5 août 2016 :

Plan N°9b) : 431, Stanstead pour « Modification des ouvertures sur la façade sud-ouest »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « L'ajout de nouvelles ouvertures rend la façade trop chargée »;

Plan N°10 : 141, Highfield pour « Cabane d'enfants dans la cour arrière »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « Ça ne ressemble pas un jeu d'enfant mais plus à un cabanon et un seul cabanon est autorisé par terrain »;

Plan N°11a): 416, Vivian pour « Modification du permis émis: marquise»; »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « Voir les plans originaux pour inspiration pour la rénovation »;

Plan N°25: 2285, Cambridge pour « Re-soumission des colonnes telles que construites »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « Maintien des commentaires précédents. Le volume de la marquise existante nécessite 4 colonnes »;

DE REFUSER les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation défavorable du CCU lors de la réunion tenue le 12 août 2016 :

Plan N°9 : 349, Rockland pour « Re-soumission d'une modification de l'entrée principale »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « C'est un bâtiment semi-détaché : maintenir l'intégration avec la propriété voisine. Il faut conserver les détails des moulures en maçonnerie autour de l'entrée »;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plan No.7: 1847 Canora for "rear installation of an exterior handicap elevator platform";

Plan No.8: 1280 Beaumont (Métro Plus) for "Modification to signage, permit issued on May 4, 2016 "; Subject to: "Owner's approval";

Plan No.10: 5790 Paré for "Exterior renovations"; Subject to: "Lawn landscaping in the front yard, as shown on the plans; and asphalt parking lot on the west side of the building".

TO REFUSE the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of an adverse recommendation of the CCU at its meeting held on August 5, 2016 :

Plan No.9 b): 431 Stanstead for " Modification to the south west façade's openings "; REFUSED for the following reasons: "Adding the new openings makes that facade too busy";

Plan No.10: 141 Highfield for "Child's cabana in the back yard"; REFUSED for the following reasons: "Looks like a cabana rather than a child's play set, when a single cabana per property is allowed";

Plan No.11 a): 416 Vivian for "Modification to issued permit: canopy"; REFUSED for the following reasons: "See original plans for inspiration for the renovation";

Plan No.25: 2285 Cambridge for "Resubmission of the columns as built"; REFUSED for the following reasons: "Previous comments are maintained. The existing canopy volume requires 4 columns";

TO REFUSE the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of an adverse recommendation of the CCU at its meeting held on August 12, 2016 :

Plan No.9: 349 Rockland for "Resubmission for modification to front entrance's framing detail"; REFUSED for the following reasons: "It is a semi-detached building: integration with the neighbor to be maintained. Must keep the masonry mouldings detail around entrance";

CARRIED UNANIMOUSLY

22. Avis de motion du Projet de règlement no 1431-1 modifiant le Règlement no 1431 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à certaines annonces faites lors d'activités de financement politique et présentation du projet de règlement

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no 1431-1 modifiant le Règlement no 1431 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à certaines annonces faites lors d'activités de financement politique et présentation du projet de règlement

Subject : Notice of motion of Draft By-law No. 1431-1 to amend By-law No. 1431 on the code of ethics and good conduct for elected municipal officers of the Town of Mount Royal with regard to some announcements made during political financing activities and presentation of the Draft By-law

Le conseiller Daniel Robert donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le Règlement no 1431-1 modifiant le Règlement no 1431 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à certaines annonces faites lors d'activités de financement politique. Il présente également le projet de règlement.

Councillor Daniel Robert gives notice of motion that By-law No. 1431-1 to amend By-Law No. 1431 on the code of ethics and good conduct for elected municipal officers of the Town of Mount Royal with regard to some announcements made during political financing activities will be introduced for adoption at a future sitting. He also present the Draft By-law.

23. Avis de motion du Projet de règlement no 1429-1 modifiant le Règlement no 1429 sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à certaines annonces faites lors d'activités de financement politique et présentation du projet de règlement

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no 1429-1 modifiant le Règlement no 1429 sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à certaines annonces faites lors d'activités de financement politique et présentation du projet de règlement

Subject : Notice of motion of Draft By-law No. 1429-1 to amend By-law 1429 on the code of ethics and good conduct for municipal employees of the Town of Mount Royal with regard to some announcements made during political financing activities and presentation of the Draft By-law

Le conseiller Daniel Robert donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le projet de Règlement no 1429-1 modifiant le Règlement no 1429 sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à certaines annonces faites lors d'activités de financement politique. Il présente également le projet de règlement.

Councillor Daniel Robert gives notice of motion that By-law No. 1431-1 to amend By-law 1429 on the code of ethics and good conduct for municipal employees of the Town of Mount Royal with regard to some announcements made during political financing activities will be introduced for adoption at a future sitting. He also presents the Draft By-law.

24. Avis de motion du Projet de règlement no 1415-1 modifiant le règlement no 1415 sur le contrôle et le suivi budgétaires en ce qui a trait aux dépenses relatives aux projets d'investissement en immobilisation

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no 1415-1 modifiant le règlement no 1415 sur le contrôle et le suivi budgétaires en ce qui a trait aux dépenses relatives aux projets d'investissement en immobilisation

Subject : Notice of motion of Draft By-law No.1415-1 amending By-law no. 1415 concerning Budgetary Control and Monitoring with regard to Capital Expenditures Projects

Le conseiller John Miller donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le projet de Règlement n° 1415-1 modifiant le règlement no 1415 sur le contrôle et le suivi budgétaires en ce qui a trait aux dépenses relatives aux projets d'investissement en immobilisation.

Councillor John Miller gives notice of motion that By-law No. 1415-1 amending By-law no. 1415 concerning Budgetary Control and Monitoring with regard to Capital Expenditures Projects will be introduced for adoption at a future sitting.

25. Avis de motion du Projet de Règlement no 1439 sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés

Objet : Avis de motion du Projet de Règlement no 1439 sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés

Subject : Notice of motion of Draft By-law No.1439 Concerning the Delegation of powers to Officers and Employees

Le conseiller Daniel Robert donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le projet de Règlement n° 1439 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés.

Councillor Daniel Robert gives notice of motion that By-law No.1439 Concerning the Delegation of Powers to Officers and Employees will be introduced for adoption at a future sitting.

26. Orientations du conseil au conseil d'agglomération

RÉSOLUTION N° 16-08-19

RESOLUTION N° 16-08-19

Objet : Orientations du conseil au conseil d'agglomération

Subject : Orientations of Council at the Agglomeration Council meeting

ATTENDU QUE le maire de la Ville doit exposer la position qu'il entend prendre sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 25 août 2016 et discuter de celle-ci avec les autres membres présents afin d'adopter une résolution établissant l'orientation du conseil conformément à l'article 61 (2o) de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

WHEREAS the Mayor must set out the position that he intends to take on the matters on the agenda of the August 25, 2016 regular sitting of the Urban Agglomeration Council and discuss that position with the other members present in order to adopt a resolution establishing the council's stance in accordance with section 61 (2°) of an Act Respecting the Exercise of Certain Municipal Powers in Certain Urban Agglomerations (R.S.Q., chapter E-20.001);

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

De mandater le maire, ou son représentant, à assister à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 25 août 2016 afin de prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers présentés à cette séance en se basant sur l'information qui y sera fournie et ce, dans l'intérêt supérieur de la Ville de Mont-Royal.

To authorize the Mayor, or his representative, to attend the August 25, 2016 agglomeration council regular meeting in order to make any decisions he deems appropriate regarding the matters presented at this meeting based on the information provided during this meeting and in the best interests of the Town of Mount Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

27. Affaires diverses

Les membres du conseil informent les personnes présentes de sujets et d'événements passés ou à venir.

28. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 20 h 8 et 9 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 20 h 37.

29. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 16-08-24

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De lever la séance à 20 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 16-08-24

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To close meeting at 20:37

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy